

Actualité ➔ Nièvre

CHANTENAY-SAINT-IMBERT ■ Les amis des animaux apportent leur soutien moral et financier au refuge des Douages

Les associations jouent à "sauve-mouton"

Le domaine où Dominique Mauer a recueilli 750 ovins est mis aux enchères. Une ONG suisse est prête à le racheter pour elle. Mais l'issue est plus qu'incertaine.

Bertrand Yvernault
bertrand.yvernault@centrefrance.com

Les moutons des Douages tremblent. Ce n'est pas une maladie. Le devenir des bêtes qui devaient finir paisiblement leur vie dans ce refuge pour animaux de ferme de Chantenay-Saint-Imbert (voir nos éditions des 24 décembre et 12 avril) est suspendu à une vente aux enchères.

« Pas du tout assurés de l'emporter »

Le propriétaire étant endetté, le domaine a été saisi. Son occupante, Dominique Mauer, n'a pas les moyens financiers pour prendre part à la procédure. Cependant, elle a reçu le soutien des associations qui lui confient, depuis



ENTOURÉE. Une visite de la ferme était organisée, hier, par un huissier en préalable à la mise aux enchères. Trois groupes d'acquéreurs potentiels se sont déplacés. De même que les militants de la cause animale venus pour appuyer Dominique Mauer (au centre).

EN CHIFFRES

170.000 €

La mise à prix pour cette exploitation de 89 ha.

36.504

Le nombre de signatures réunies, hier, en début d'après-midi, par la pétition « Sauvons le refuge des Douages » sur www.change.org.

quatorze ans, des moutons maltraités par des éleveurs condamnés par la justice. Une ONG suisse est même prête à enchérir à sa place. « Il faut sauver ces moutons. Il ne serait pas souhaitable que le domaine soit racheté par quelqu'un qui va de suite virer Mme Mauer », explique Jean-Louis Gueydon de Dives, représentant de la Fondation pour une terre humaine (FTH).

« J'ai une certaine idée du prix que nous ne voulons pas dépasser. Nous ne sommes pas du tout assurés de l'emporter. D'autant que la Safer a l'air intéressée », ajoute-il.

La possibilité d'une préemption (lire l'encadré et la précision) effraie les associations. La FTH, la Fondation Brigitte Bardot L214, 30 millions d'amis et l'Œuvre d'assistance aux animaux d'abattoir ont

donc adressé une lettre ouverte à la Safer. Ils indiquent dans ce courrier que seule l'acquisition de l'exploitation par la FTH « permettrait d'éviter l'abattage ou l'euthanasie d'une grande partie des animaux ».

« Tout à fait unique »

Les militants de la cause animale étaient également auprès de Dominique Mauer, hier, lors de la visite de la ferme organisée

par un huissier en préalable à la mise aux enchères.

« Nous sommes là pour que le refuge puisse continuer. Il a une utilité publique. Et c'est un endroit suffisamment rare en France pour que nous ayons envie de le préserver », indique Sébastien Arsac de L214.

« Nous travaillons souvent avec des éleveurs en retraite. Mais ils ont une démarche commerciale.

Ce lieu, en revanche, est dédié aux animaux en fin de vie. C'est tout à fait unique », abonde Christophe Marie de la Fondation Brigitte Bardot.

Unique, mais peut-être en voie de disparition. ■

 **Précision.** Nous avons joint la Safer Bourgogne Franche-Comté pour connaître sa position sur le domaine des Douages. Les responsables de la délégation nivernaise de cette institution n'ont pas encore donné suite à notre demande d'entretien.

PROCÉDURE

Adjudication. Le domaine des Douages sera mis aux enchères, le 6 mai, au tribunal de grande instance de Nevers. S'il n'y a pas d'offre, la banque deviendra propriétaire. Si quelqu'un se porte acquéreur, la Fondation pour une terre humaine ou bien un autre participant, il n'est pas encore sûr que l'exploitation leur revienne.

Safer. La Société d'aménagement foncier et d'établissement de Bourgogne et Franche-Comté peut en effet décider de préempter la ferme.

Surenchère. N'importe qui peut aussi présenter, dans un délai de quelques jours, une offre supérieure à celle de l'adjudication. Dans ce cas, de nouvelles enchères seront organisées avec pour mise à prix la dernière proposition d'achat.